



La Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre modernise et simplifie sa relation aux usagers que vous êtes.

Dès le 21 décembre 2020, **un nouvel espace numérique personnalisé sera mis en place pour la réservation de tous les services destinés aux familles**. Il étoffe la gamme de services dématérialisés qui vous est offerte.

Cet « Espace citoyen » sera **accessible 7j/7 et 24h/24**.

Il permettra de faciliter **l'ensemble** des démarches liées à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Vous pourrez notamment **réaliser directement en ligne, depuis chez vous** :

- La réservation de plusieurs services pour vos enfants ;
- Le paiement en ligne et le suivi de la facturation ;
- Le changement de vos coordonnées et leur actualisation ;
- Un meilleur suivi de vos demandes (historique, état de traitement, espace de stockage sécurisé)...

À l'avenir, l'Espace citoyen aura vocation à s'enrichir progressivement de nouvelles offres de services. (Ateliers numériques, école de musique, relais assistante maternelle, etc...).

Qui est concerné ?

Toute personne amenée à effectuer la réservation des services suivants :

- Multi-accueil (petite enfance) ;
- Restauration scolaire ;
- Accueils périscolaires du matin et du soir ;
- Accueils de loisirs ;
- CAJ.

Quelle démarche doit-on effectuer pour accéder au portail citoyen ?

Deux cas se posent :

- Si vous bénéficiez déjà d'un accès au logiciel actuel, vous recevrez simplement par e-mail sécurisé le 21 décembre 2020 un lien vers l'Espace citoyen et votre clé enfance (code d'accès sécurisé). Ceci vous permettra d'accéder à l'ensemble des démarches et publications fournies par le service depuis votre espace personnalisé.
- Les personnes qui ne sont pas connues des services (par exemple, une famille qui s'installe sur le territoire à compter de janvier 2021), seront invitées à créer leur Espace citoyen en cliquant sur le bouton « Je n'ai pas d'espace » et en suivant la procédure en ligne.

Dans tous les cas, les services de la Communauté de communes se tiennent à votre disposition, par téléphone (au 03.22.27.96.84) ou e-mail (espacecitoyen@ponthieu-marquenterre.fr) ou sur l'un de nos sites administratifs (avec une équipe qui sera à votre écoute et prête à vous accompagner dans vos démarches) pour vous faciliter cette transition, en douceur.

Nouveauté en restauration scolaire :

Le délai de réservation et d'annulation de repas est réduit. À partir de la rentrée de janvier 2021, les repas pourront être réservés ou annulés au plus tard 24 heures avant. (Hors week-end et jours fériés).

Attention !

Le logiciel actuel reste accessible jusqu'au **07/01/2021** pour régler vos factures en cours, mais ne sera plus utilisable pour effectuer des réservations.

**Vous aviez déjà effectué des réservations de restauration et d'accueil périscolaire pour l'année 2021 ?
Celles-ci ne peuvent être reprises. Nous vous invitons à les renouveler sur le nouveau logiciel à partir du 21/12/2020.**